

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°15100

Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP

CNR a été sollicitée en vue de la mise à disposition sur la commune de Bourg lès Valence, d'un terrain d'une superficie de 50 m² environ situé en rive gauche du Vieux-Rhône au droit du PK 105.300, dépendant du domaine public qui lui a été concédé, comprenant les ouvrages suivant :

- Un ponton flottant (12m x 12m) + (6m x 0.60m)
- Une rampe d'accès (6m x 1m)
- Deux plots béton (1.30m x 1.30m)
- Un plot béton (1.40m x 1m)

le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr.

Utilisation actuelle des lieux :

Il est ici précisé qu'au jour de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt les lieux sont occupés dans le cadre d'un titre d'occupation délivré par CNR expirant à la date du 31/08/2024.

Disponibilité des lieux :

A titre indicatif la date de disponibilité des lieux susvisés est estimée au 01/09/2024

Le dossier de candidature à compléter et à faire parvenir à CNR au plus tard le 05/02/2024 à 12H est à réclamer par les personnes intéressées à l'une des adresses suivantes en précisant la référence n°15100 :

- cnr.valence@cnr.tm.fr,
- OU Direction Territoriale Rhône Saône Isère - Département domaniale – 91 route de la Roche de Glun – 26500 Bourg-lès-Valence

DOCUMENTS JOINTS AU PRESENT APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :

- Cahier des conditions générales de l'autorisation d'occupation temporaire du domaine concédé.
- Formulaire de candidature à compléter.
- Plan des lieux.

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.

